

Les préparatifs

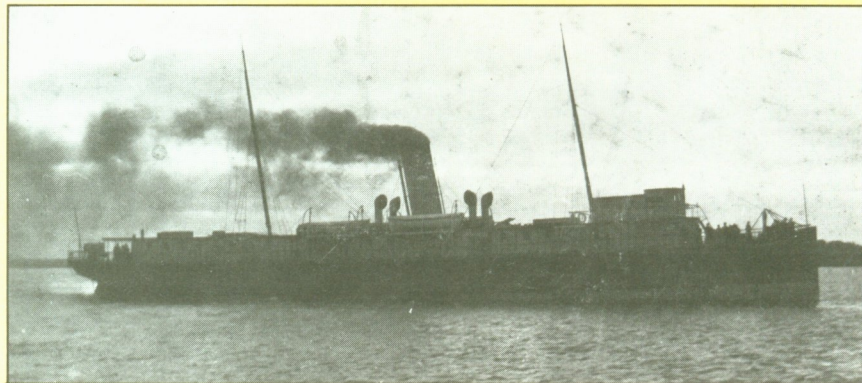
“De Miscouche nous apprenons de source autorisée que la paroisse se prépare avec un élan magnifique et une harmonie parfaite à faire les frais de la cérémonie et de la réception.

Il y aura *tea party* le 14 et le 15 et comme les dames de Miscouche et leurs maris ont déjà fait leurs preuves en pareilles occasions, les visiteurs assisteront à un pique-nique digne du nom.

M. le curé Boudreau préside aux préparatifs, c'est dire que tout sera fait à point.

M. le curé a bien voulu se charger aussi d'organiser la cérémonie religieuse par laquelle s'ouvrira la Convention dans la matinée du 15 août. Il y aura messe solennelle et sermon de circonstance. La religion occupe toujours la première place dans nos jours de fête, aujourd'hui comme aux premiers temps de l'Acadie.”

(Le Moniteur Acadien, le 31 juillet 1884)



Le Minto, bateau qui faisait la navette entre Pointe-du-Chêne et Summerside au début du siècle. (Collection Paul Poirier)

Le transport des participants

“L'endroit choisi pour tenir la convention (Miscouche) est l'un des plus pittoresques et des plus agréablement situés de l'Île Saint-Jean; il n'est qu'à cinq milles à l'ouest de Summerside et l'on s'y rend en chemin de fer, des deux extrémités de l'Île. De Shédiac la traversée à Summerside dure à peine trois heures.

Enfin les conditions avantageuses obtenues, par l'honorable M. Landry, président de la convention,

des voies ferrées et des bateaux traversiers pour le passage de ceux qui assisteront à la convention, mettent le voyage à la portée de toutes les bourses, et nous serons bien déçus si nos nationaux de la grand'terre ne vont en grand nombre rendre à leurs frères insulaires la visite qu'ils en ont reçue en 1881.”

(Le Moniteur Acadien, le 31 juillet 1884)



“Tous ceux qui peuvent le faire doivent se rendre à Miscouche pour le 15 août. C'est un devoir sacré que tout Acadien se doit à lui-même et à sa patrie. Grâce aux favorables conditions de passage obtenues par le président de la convention en faveur de ceux qui s'y rendront, on n'a pas d'excuse pour rester en arrière.

Des rives du comté de Kent, des paroisses du Barachois et du Cap Pelé, et du Petit Cap, on peut facilement se rendre à Miscouche dans les embarcations que presque chacun de nos habitants possède. Un grand nombre s'y rendront sans doute par ce moyen.”

(Le Moniteur Acadien, le 7 août 1884)

(Archives provinciales du N.-B.)